

Vendredi 10 novembre 2023

**Infos utiles****Mairie**

02.97.93.30.68

dgs@meneac.bzh

Ouverture au public

Matin 9h – 12h30

Après-midi 13h30-17h30

Sauf lundi et mercredi

Samedi 9h - 12h sauf août

**Services de garde**

■ Docteur RUSU –

02.97.72.22.58

La nuit, les fins de  
semaines et les jours

fériés, appelez le

02.97.68.42.42 (15 ou 18  
uniquement les urgences).

■ Infirmiers :

M.ROBIN / Mmes BRIAND  
& LE FLOCH –

02.97.93.36.36

■ Kinésithérapeute: Mme

LAPIERRE-ABIDI –

02.97.93.08.19

■ Pharmacie BILGER –

02.97.93.30.55- 3237

pour la recherche de la  
pharmacie de garde à  
partir de 17h le samedi.**Informations diverses**

**Commerce Boulangerie-Epicerie** : comme précisé lors de l'inauguration du pôle périscolaire, l'ouverture de la boulangerie-épicerie est, pour diverses contraintes, retardée de quelques semaines.

MERCI

**Tempête Ciaran** : un grand merci à toutes les personnes, notamment les Pompiers, qui ont œuvré pour la remise en état des routes après la tempête Ciaran.

**Voies communales** : conformément à la décision prise par le Conseil Municipal en date du 25 janvier 2016, les échanges des voies communales et chemins ruraux entre les carrières Lessard et la Commune de Ménéac ont été finalisés, entraînant une modification de la circulation.



La cérémonie du 11 novembre aura lieu le **dimanche 12 novembre** à 11h au monument aux morts. Départ de la Mairie à 10h45.

Seront présents : Pompiers et Hermine musique.

Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la mairie

**RAPPEL**

L'entreprise DE KERPEZDRON effectue le fauchage des accotements des routes et chemins.

**Nous vous rappelons que les encombrants doivent être retirés des fossés. En cas de présence d'encombrants, le fauchage ne pourra pas être réalisé. Merci pour votre compréhension.**

**Repas du CCAS**

Le repas des personnes de 70 ans et plus est fixé au **samedi 9 décembre**. Plus d'informations dans les prochains flashes.

**Médiathèque**

Le téléphone de la médiathèque est de nouveau fonctionnel : 02.97.93.33.36

**Portes ouvertes du Lycée Mona Ozouf de Ploërmel (Lycée public)**

La Région Bretagne organise des visites guidées du lycée Mona Ozouf de Ploërmel le **vendredi 24 novembre** de 17h à 20h, afin de faire découvrir son architecture au grand public. Venez visiter ce nouveau bâtiment confortable et fonctionnel.

Cette visite guidée, d'une durée de 30 minutes, sera consacrée à la découverte de l'architecture du lycée. L'offre pédagogique de l'établissement sera, quant à elle, présentée dans un second temps, en janvier 2024.

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur [www.bretagne.bzh/lycee-ploermel](http://www.bretagne.bzh/lycee-ploermel) ou par téléphone au 02 97 70 00 32 aux horaires d'accueil du lycée de 9h à 17h.

Ce nouveau lycée bioclimatique sobre en énergie est une exemplarité environnementale : panneaux photovoltaïques, lumière naturelle, matériaux biosourcés, bardage, brise-soleil etc.

Plus d'infos sur [www.bretagne.bzh/lycee-ploermel](http://www.bretagne.bzh/lycee-ploermel).

## Hermine Volley Ménéac

L'Hermine Volley Ménéac se met aux fourneaux pour vous préparer une tartiflette accompagnée de salade verte et d'une crème vanille en dessert. La part adulte est à 10€ et 6€ enfant. Les parts seront à retirer à la salle des fêtes le **samedi 18 novembre** entre 17h et 18h30. Tickets en vente auprès des volleyeurs.



## APEL de l'école Saint-Jean Baptiste.

L'école Saint-Jean Baptiste propose une vente de sapins de la variété "NORDMANN" avec 3 tailles disponibles

1m - 1m25 : 20€

1m25 - 1m50 : 23€

1m50 - 1m80 : 26€

Si vous êtes intéressés, des bons de commandes sont disponibles chez Estelle Coiffure.

**Fin des commandes le 20 novembre et distribution le 2 décembre (matin).**



Les élèves de l'école Saint-Jean Baptiste organisent une vente de chocolats pour financer leur voyage au ski. Les bénéfices de cette vente iront aux élèves afin de réduire le coût du voyage.

Si vous souhaitez commander des chocolats, les catalogues et QR code pour commander en ligne sont disponibles chez Estelle Coiffure. **(Retour des commandes pour le 10 novembre).**

## Association de chasse

Il est rappelé aux chasseurs ces quelques consignes importantes :

- Il est formellement interdit, pendant l'action de chasse, de s'approcher des bâtiments d'élevage.
- Respecter la distance de sécurité de non chasse, 200 mètres.
- Rappeler les chiens pour qu'ils ne se retrouvent pas au pied des bâtiments d'élevage dans un souci de sécurité sanitaire et, pour éviter également la panique des animaux ou de la volaille.



Messe : samedi 11 novembre à 18h

**Directeur de la publication et de la diffusion** : Michel PICHARD, Maire de Ménéac  
Annonces à adresser à [accueil2@meneac.bzh](mailto:accueil2@meneac.bzh) au plus tard le mercredi midi pour une parution le vendredi.  
Vous pouvez recevoir le flash par email en vous inscrivant sur [www.meneac.bzh](http://www.meneac.bzh)